



Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

**PRIÈRE D'ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES**

**1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR**

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme	Nom	Prénom	Date de naissance (aaaa-mm-jj)
Adresse		Ville	Code postal
Téléphone (résidence)		Téléphone (bureau)	Téléphone (cellulaire)

**2. IDENTIFICATION DU DOCUMENT DEMANDÉ**

<input type="checkbox"/> Rapport d'événement n°	<input type="checkbox"/> Rapport d'accident n°	<input type="checkbox"/> Carte d'appel
T R B	T R B	

**\* Si vous ne détenez pas l'information du document demandé ci-dessus, veuillez fournir la date, le nom de la personne impliquée, l'adresse et la nature de l'événement.**

Date de l'événement (aaaa-mm-jj)	Heure de l'appel (hh:mm)	Nom de la personne impliquée
20		
Adresse de l'événement/appel		
Nature de l'événement/appel		
Autres documents détenus par le service de police <small>(veuillez inscrire clairement le document désiré, ainsi que nous fournir l'adresse, la date et la nature de l'incident)</small>		
Raison (facultative)		

**3. J'ATTESTE QUE LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS À LA SECTION 1 SONT VÉRIDIQUES**

Signature du demandeur	Date (aaaa-mm-jj)

Les renseignements que vous nous fournissez à la section « Identification du demandeur » seront traités de façon confidentielle et ne seront communiqués qu'aux seules personnes autorisées à traiter votre demande.

Votre demande doit être suffisamment précise, afin de permettre la localisation du ou des dossier(s).

Le délai de réponse fixé par la Loi d'accès à l'information est de vingt (20) jours de calendrier. Exceptionnellement, nous pouvons requérir un délai additionnel de dix (10) jours, ceci en vertu de l'article 47 de la L.A.I. Dans ce dernier cas, un avis écrit vous sera acheminé.

Des frais de 15,75 \$ s'appliquent pour chaque copie de rapport d'événement ou d'accident transmis et de 0,38 \$ la page pour les cartes d'appel.

**4. ENVOI DE VOTRE FORMULAIRE**

Retournez ce formulaire dûment complété et signé à :

Responsable de l'accès à l'information  
Service de police de Terrebonne  
467, boulevard des Seigneurs  
Terrebonne (Québec) J6W 4C1  
Téléphone : (450) 471-8265, poste 1162  
Télécopieur : (450) 964-6803  
Courriel : accesinfo.police@ville.terrebonne.qc.ca

**5. SECTION RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION**

- Demandeur identifié lors de la remise du formulaire
- Demande reçue par la poste, télécopieur ou par messagerie électronique